

CONCERTATION PRÉALABLE POUR LE PROJET D'UNE USINE DE PRODUCTION DE FER RÉDUIT BAS CARBONE À FOS-SUR-MER



ASCOFIELDS



Le réseau
de transport
d'électricité

GravitHy

Réunion publique de synthèse, 22 janvier 2024

RENÉ RAIMONDI
Maire de Fos-sur-Mer

JEAN-BAPTISTE POINCLOU

Modérateur



PROGRAMME DE LA RÉUNION

Introduction et mot d'accueil

La concertation préalable

Échanges avec la salle

Points de vue sur le projet et la concertation

Échanges avec la salle

Premiers enseignements des maîtres d'ouvrage

Échanges avec la salle

Synthèse des garants



LES INTERVENANTS

Audrey Richard-Ferroudji et Philippe Quévremont -
Garants CNDP

José Noldin- GravitHy, Président

Camel Makhloufi - GravitHy, Directeur des opérations

Alice Vieillefosse - GravitHy, Directrice de la croissance

Elisabeth Limagne - RTE, Manager des projets de raccordement



EN SALLE

Delphine LAFFAY- Asco Fields
Rozana DARWICH - Asco Fields



MA PAROLE A DU POUVOIR

Philippe Quévremont et Audrey Richard-Ferroudji

Garants

DROITS DU PUBLIC À LA PARTICIPATION ET RÔLE DES GARANTS

« Toute personne a le droit, dans les conditions (...) définies par la loi (...) de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »

La Commission nationale du débat public, autorité administrative indépendante, a validé les modalités de cette concertation.

Les garants : Nommés par la CNDP, **neutres et indépendants**,
veillent au respect des droits du public

LA CONCERTATION PRÉALABLE

« *La concertation préalable permet de débattre :*

- ***de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet,***
- ***des enjeux socio-économiques*** qui s'y attachent ainsi que de ***leurs impacts*** significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire,
- le cas échéant, de ***solutions alternatives, y compris, pour un projet, son absence de mise en œuvre.***

Elle porte aussi sur les ***modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable*** ».

Coordination des concertations

3 concertations successives sur des projets industriels sur le territoire :

Carbon, H2V et GravitHy

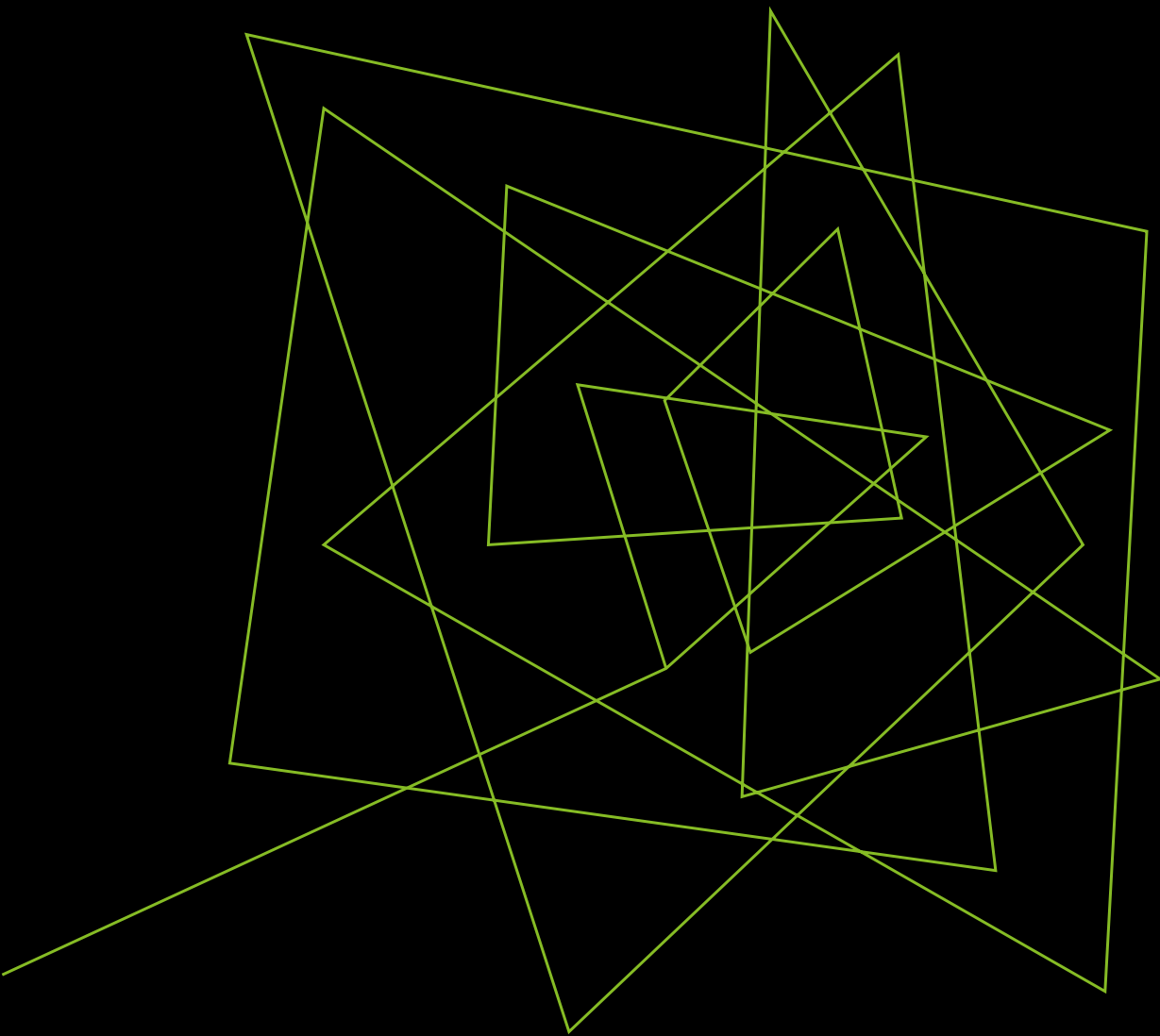
2 réunions communes avec la concertation H2V (électricité et eau)

Information sur les impacts cumulés sur l'eau, l'électricité, la biodiversité, le logement, la formation et la circulation routière accessibles sur

www.debatpublic.fr

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

- Lever la main pour demander la parole
- Attendre d'avoir le micro pour parler (les réunions sont enregistrées)
- Se présenter avant de prendre la parole
- Poser une question en lien avec la thématique
- Interventions ou questions courtes et réponses synthétiques, afin que tout le monde puisse s'exprimer
- Toutes les questions appellent une réponse (contrairement à l'expression des points de vue)



LE PROJET DE GRAVITHY

JOSÉ NOLDIN

Président de GravitHy

FILM DE LA CONCERTATION

<https://www.youtube.com/watch?v=srDTyW-7qPU>



LA CONCERTATION EN CHIFFRES

JEAN-BAPTISTE POINCLOU

Modérateur

LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION

- Du **27 novembre 2023** au **31 janvier 2024** (9 semaines)
- Périmètre : **21 communes** de l'arrondissement d'Istres
- Sous l'égide de **deux garants** de la concertation nommés par la CNDP



LES MODALITÉS D'INFORMATION

600

Dossiers de concertation
mis à disposition

4 400

Synthèses du dossier
mises à disposition

49 000

Flyers distribués

654 visiteurs

sur le site internet

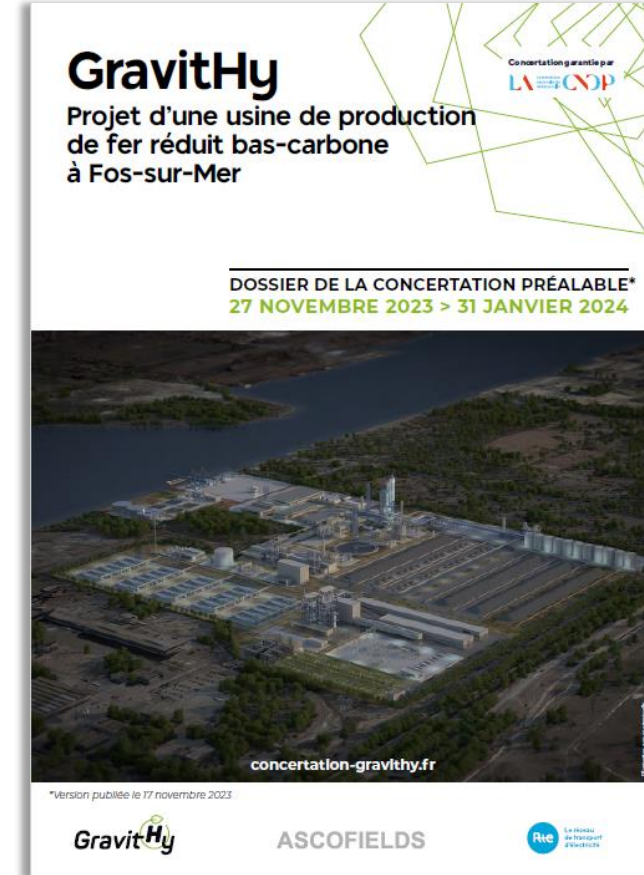
21 communes

dans le dispositif
(332 000 habitants)

1 vidéo

de présentation du
projet

4 fiches thématiques
complémentaires



GravitHy

LES MODALITES DE PARTICIPATION

RENCONTRES

- 7 réunions publiques
- 3 rencontres de proximité
- 4 formats complémentaires pour aller vers des publics ciblés : SPPPI, Maison des jeunes, Maison des syndicats, Forum des métiers.
- 1 débat-radio sur Fossa FM

MODALITÉS DE CONTRIBUTION

- Plateforme participative en ligne
- Par email contact@concertation-gravity.fr
- Par courrier GravitHy, 10 place de la Joliette, Les Docks – Atrium 10.6 – CS 13543 - 13002 Marseille Cedex 2
- Cahiers d'acteurs



Maison des jeunes de Fos-sur-Mer



Réunion à St Mitre



Marché d'Istres

CALENDRIER DES RENCONTRES

RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE

Jeudi 30 novembre à 18h00

Maison de la mer à Fos-sur-Mer

RÉUNION PUBLIQUE THÉMATIQUE « Les besoins des projets en électricité »

(Organisée conjointement avec le projet H2V-FOS)

Jeudi 7 décembre à 18h00

Théâtre de La Manare à Saint-Mitre-les-Remparts

RÉUNION PUBLIQUE THÉMATIQUE « Le cycle de l'eau »

(Organisée conjointement avec le projet H2V-FOS)

Lundi 11 décembre à 18h00

Auditorium de l'Hôtel de ville d'Istres

VISITE DU FUTUR SITE

Jeudi 4 janvier à 15h30

RÉUNION PUBLIQUE THÉMATIQUE « Milieux naturels »

Jeudi 4 janvier à 18h00

Port Center du Grand Port Maritime de Marseille à Fos-sur-Mer

RENCONTRE DE PROXIMITÉ N°1

Samedi 6 janvier matin

Marché de Fos-sur-Mer

RENCONTRE DE PROXIMITÉ N°2

Mardi 9 janvier matin

Marché d'Istres

RENCONTRE DE PROXIMITÉ N°3

Mercredi 10 janvier 13h-16h

Parvis de la gare de Miramas

RÉUNION PUBLIQUE THÉMATIQUE « L'insertion dans le territoire »

Jeudi 11 janvier à 18h00

Salle Colomb à Miramas

RÉUNION PUBLIQUE THÉMATIQUE « Qualité de l'air, impacts environnementaux, gestion des risques industriels et alternatives au projet »

Mardi 16 janvier à 18h00

Salle polyvalente de l'hôtel-résidence les Aiguades à Port-de-Bouc

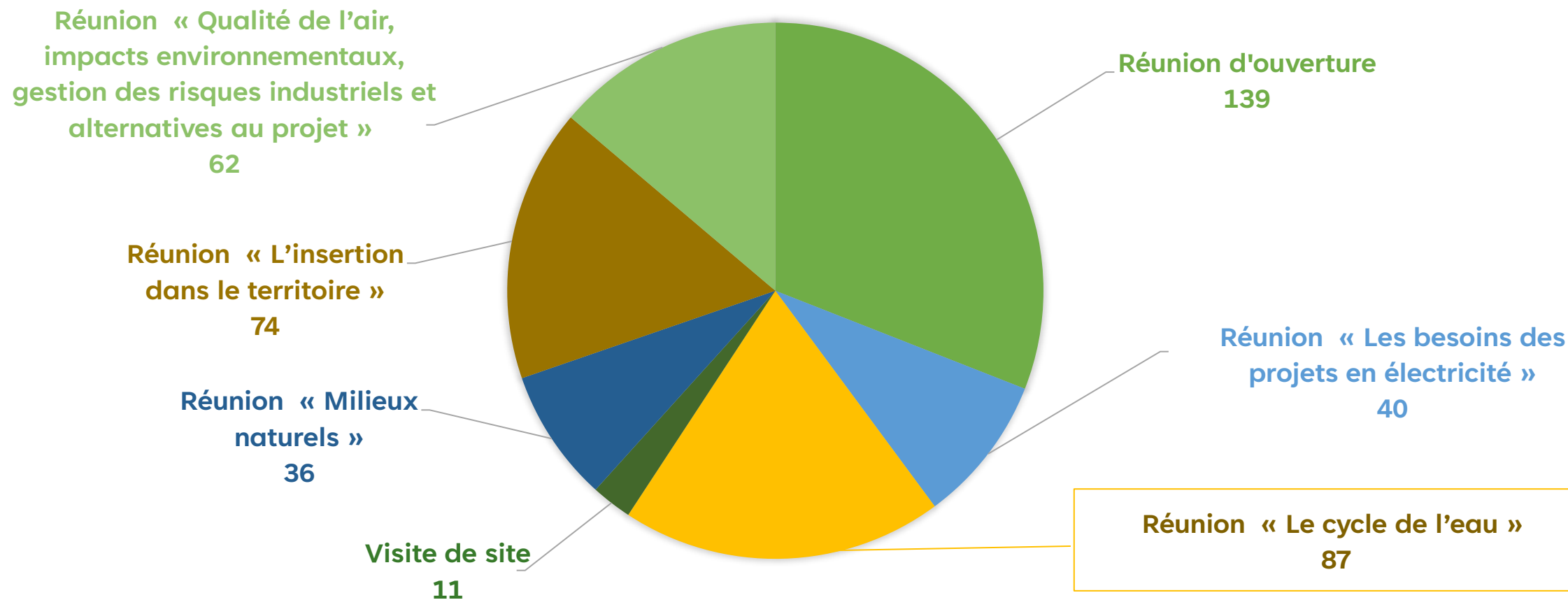
RÉUNION PUBLIQUE DE SYNTHÈSE

Lundi 22 janvier à 18h00

Maison de la mer à Fos-sur-Mer

LES CHIFFRES DE LA PARTICIPATION

449 participants aux réunions publiques



LES CHIFFRES DE LA PARTICIPATION

70 participants

aux rencontres de proximité

Marché de Fos-sur-Mer



70 participants

Rencontrés lors des formats complémentaires

Maison des syndicats de Fos-sur-Mer



92 écoutes
de l'émission radio en replay

LES CHIFFRES DE LA PARTICIPATION

22 contributions en ligne

- 12 avis
- 10 questions

6 cahiers d'acteurs

130 questions/avis en réunion

AVIS (A-15) Gilles M 17 janvier 2024	Le projet Contribution à la concertation publique - FNE PACA Monsieur Philippe QUEVREMONT, Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI Garants de la concertation publique, Commission Nationale du Débat Public Marseille, le...	+
AVIS (A-14) Bruno G 16 janvier 2024	Questions adressées aux garants Concertation ou mépris ? Comment faire confiance à l'utilité de ces réunions quand un sous-Préfet et une représentantes de la Région la quittent à peine commencée le 11/01/202...	+
AVIS (A-13) Thomas T 10 janvier 2024	Le projet Approbation du projet Ce projet ne peut être que bénéfique au niveau national, international et pour la planète. Donc j'approuve à 100% la création de ce projet.	+
AVIS (A-12) Daniel M 09 janvier 2024	La concertation Avis de l'association ADPLGF Ci-joint le diaporama du projet GRAVITHY	+
AVIS (A-11) Daniel M 08 janvier 2024	La concertation Avis d'ADPLGF concertation GRAVITHY Ci-joint notre avis sur le projet GRAVITHY	+
AVIS (A-10) Josiane D 06 janvier 2024	La concertation Pour Je suis d'accord pour l'installation de cette entreprise.	+
QUESTION (Q-9) Romuald M 05 janvier 2024	Le projet Question suite à la visite de site Le maître d'ouvrage a pris l'engagement lors de la visite de site du 04/01/24 de reporter sur le site internet la question posée par Romuald Meunier (...)	+
	Le projet	



LES POINTS DE VUE DES
PARTICIPANTS SUR LE
PROJET ET SUR LA
CONCERTATION

M. LE SOUS-PREFET

MCTB GOLFE DE FOS ENVIRONNEMENT

Projet Gravithy – réunion de clôture

Concernant la ZIP de Fos et compte tenu des accumulations de risques technologiques, de trafic routier, d'infrastructures et de rejets de polluants,

notre association demande que chaque nouveau projet, mais aussi ceux qui modifient les installations existantes (amélioration, extension), prévoit une réduction des impacts des installations :

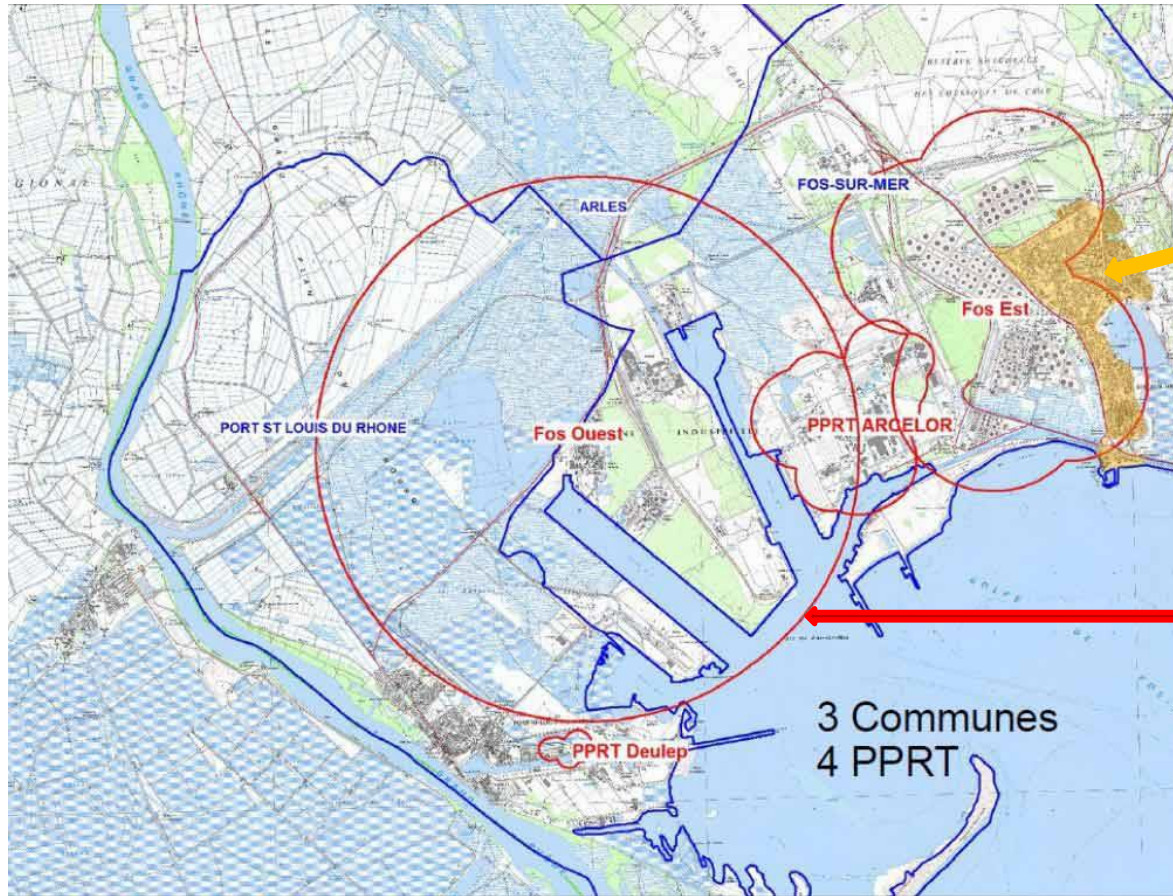
impacts visuels, rejets (eau, air), risques technologiques, bruits, odeurs, etc... En effet ces améliorations ne doivent pas être au seul bénéfice des industriels.

L'emploi de nouvelles technologies doit toujours aller dans le sens de la réduction des impacts afin de respecter la qualité de vie de chacun.

R, MEUNIER, président bénévole de l'association

22 janvier 2024 – Fos-sur-Mer – Maison de la mer

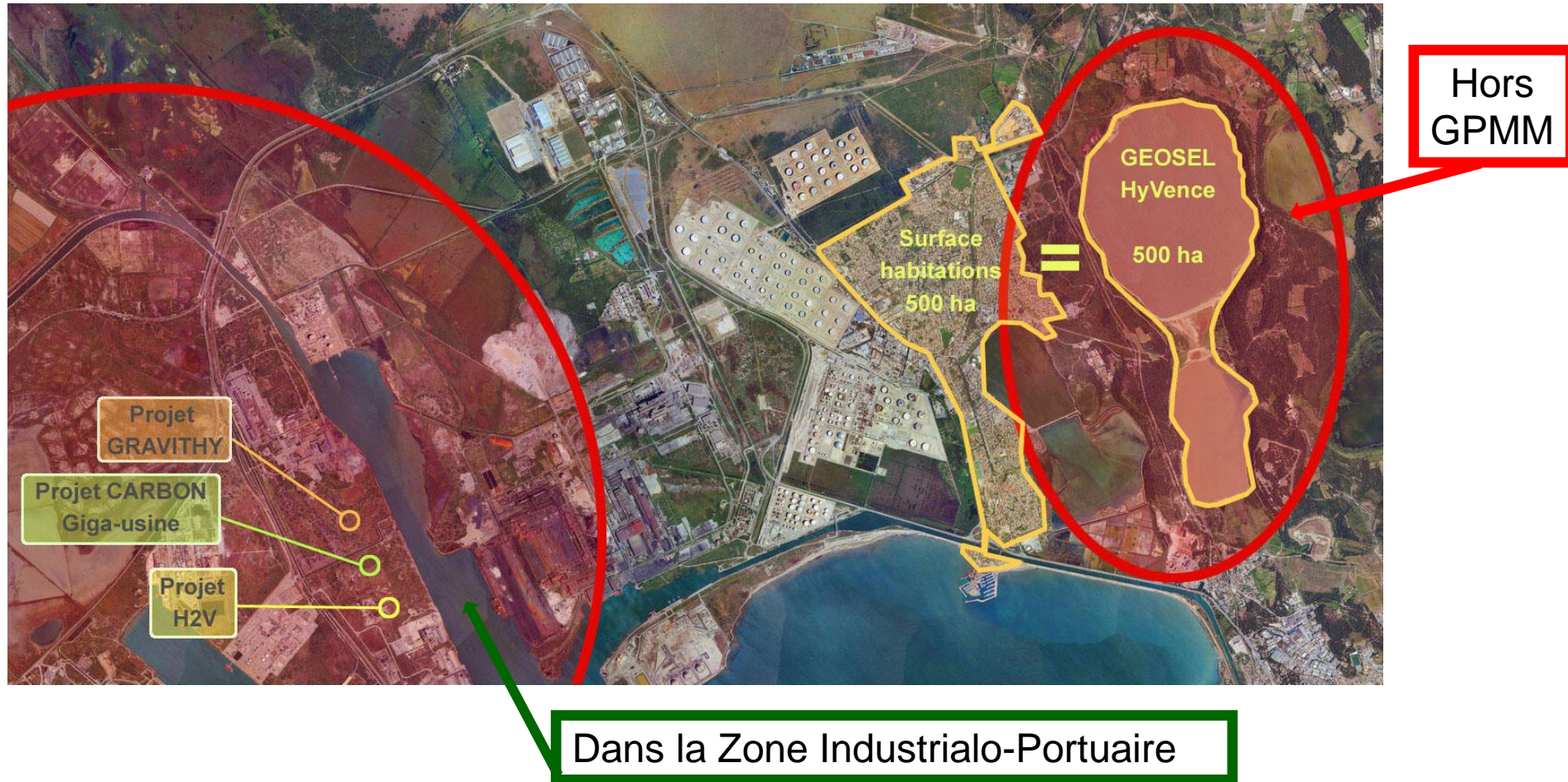
Les 4 PPRT de la ZIP de Fos



Les habitants de
Fos-sur-Mer

Superposition
- Fos EST
- Fos OUEST
- ARCELOR
- DEULEP

PPRT Fos-Ouest + HyVence



Gravithy : Bénéfices

- ✓ *Risques technologiques circonscrits dans la zone du GPMM-F,*
- ✓ Réduction des émissions liées à la fabrication de l'acier, notamment en baissant les émissions de CO2 et réduisant les Gaz à Effet de Serre,
- ✓ *Augmentation de l'activité du GPMM-F grâce aux entrants et sortants principalement acheminés par des transports maritimes, fluviaux et ferrés,*
- ✓ Nous accepterons ces industries nouvelles tant qu'elles apporteront les preuves de la réduction des nuisances et des pollutions que nous subissons déjà au quotidien,

Gravithy : Nuisances

Les effets induits s'ajoutent aux existants :

- *le bruit,*
- *les rejets atmosphériques,*
- *les rejets vers les aqueux,*
- *la hauteur de la tour DRI 135 mètres*
- *les poussières liées aux manutentions (3Mt/an = 400t/heure)*

Le cumul des nuisances Gravithy, H2V et Carbon :

- *Des chantiers pendant 5 ans,*
- *Des trafics routiers en très forte augmentation,*

Convergence des trafics routiers

GPMM - Arles



Istres-Salon

(Env, 10 000 véhic)

- Déplacements domicile-travail
- Transports de marchandises

Port-de-Bouc / Marseille

(+47 000 en 2018 dont 13% PL)

Aménagement de la liaison Fos-Salon

GPMM - Arles

Istres-Salon



L'URGENCE est de contourner Fos par L'Est et par le Nord

pour améliorer le transport des marchandises et la qualité de vie des Fosséens

Port-de-Bouc / Marseille

Présentation par R. MEUNIER

La contrepartie pour l'implantation de la ZIP de Fos
n'a jamais été réalisée ...

Il est temps qu'elle le soit

Merci de votre attention

Site Internet : <https://www.golfedefos.fr>

FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT - FNE

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE-FOS

ASSOCIATION DE DÉFENSE ET
PROTECTION DU LITTORAL
DU GOLFE DE FOS - ADPLGF

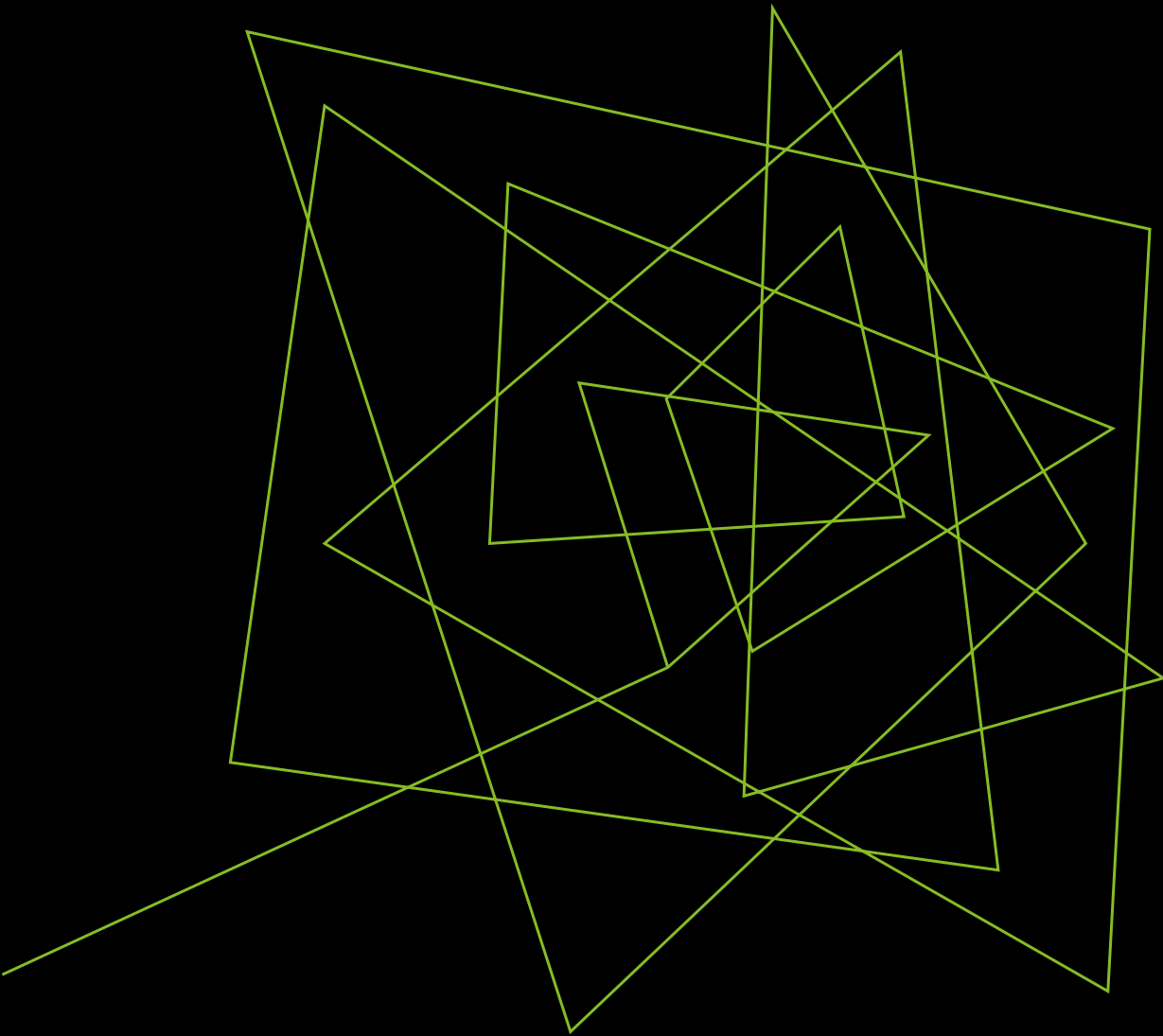
DOCKER CGT FOS

MÉTROPOLE AIX- MARSEILLE PROVENCE

UNION MARITIME ET FLUVIALE DE MARSEILLE- FOS

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

- Lever la main pour demander la parole
- Attendre d'avoir le micro pour parler (les réunions sont enregistrées)
- Se présenter avant de prendre la parole
- Poser une question en lien avec la thématique
- Interventions ou questions courtes et réponses synthétiques, afin que tout le monde puisse s'exprimer
- Toutes les questions appellent une réponse (contrairement à l'expression des points de vue)



LES PREMIERS
ENSEIGNEMENTS DES
MAÎTRES D'OUVRAGES

SUR LES RAISONS D'ÊTRE DU PROJET



Un accueil globalement très favorable de la part des différents publics :

- Une reconnaissance de la nécessité de décarboner l'industrie, et notamment l'industrie sidérurgique
- Une bonne compréhension du choix du DRI-Hydrogène
- La pertinence d'une implantation à Fos reconnue, au vu des capacités humaines et techniques de réception et d'export par voie maritime...
- Un projet qui peut représenter une opportunité majeure pour le territoire sous certaines conditions...



Quelques questionnements tout de même autour de trois aspects :

- L'objectivation du besoin en DRI en complément de la ferraille
- La complémentarité ou la concurrence avec les aciéristes locaux
- La capacité du système électrique français à faire face aux besoins énergétiques du projet

SUR LE BESOIN EN EAU DU PROJET ET LES REJETS



Le besoin en eau et les solutions d'alimentation :

- Une capacité de long terme de fourniture d'eau industrielle par le GPMM bien comprise, y compris dans une perspective de baisse des débits du Rhône
- Un refroidissement à l'eau de mer qui a suscité de nombreuses questions sur les rejets



Spécifiquement sur la question des rejets :

- Des attentes de précisions sur la localisation des points de captage et de rejet en mer
- Des interrogations sur les technologies de traitement de l'eau de mer pour minimiser les impacts environnementaux



Une attente de synergies entre industriels de la zone pour favoriser le recours aux meilleures techniques disponibles et, le cas échéant, imaginer des échanges de fluide chaud/froid pour chercher à limiter les besoins en eau

SUR L'IMPACT DU PROJET SUR LES MILIEUX NATURELS



Une compréhension des enjeux environnementaux en présence, mais également de leur caractère relatif au regard des richesses écologiques des milieux environnant la ZIP

Une compréhension des limites des efforts d'évitement sur la parcelle finale, au vu :

- du foncier nécessaire au projet et des efforts de compacité déjà menés
- de l'obligation de remblaiement à 2,40 NGF pour éviter les risques de submersion (mais des interrogations sur la nature et la provenance des matériaux de remblaiement)

Des interrogations sur le niveau de pollution actuel de la parcelle et sur les risques de remobilisation de cette pollution lors des opérations de terrassement

Des attentes fortes sur la compensation, avec la volonté que soient recherchés des mesures et des secteurs de compensation locaux

SUR LES TRANSPORTS, LE LOGEMENT ET L'EMPLOI



Les transports demeurent le sujet de préoccupation majeure du territoire :

- Un retard important a été pris vis-à-vis des investissements dans les infrastructures de transport sur le territoire ces dernières décennies
- L'attente de concrétisation des infrastructures routières les plus attendues : Liaison Fos-Salon et Contournement de Martigues–Port-de-Bouc
- Sur Fos-Salon, l'attente d'une voie dédiée aux transports en commun ou au covoiturage sur Miramas>Fos
- La crainte de voir les projets industriels arriver avant les nouvelles infrastructures, avec un risque d'engorgement routier du territoire
- Un enjeu fort et des solutions à trouver à l'ensemble des porteurs de projet pour limiter les poids-lourds sur les routes (y compris en phase travaux avec l'apport des remblais) et la circulation aux heures de pointe
- La réunion dédiée à l'insertion a tout de même été l'occasion d'entendre des avancées concrètes sur les financements de ces projets et de présenter la part prépondérante du maritime dans les flux de GravitHy



Une densification de logements attendue, mais pas nécessairement sur la commune de Fos-sur-Mer



Des créations d'emplois de qualité pour le territoire qui doivent s'intégrer avec les autres industriels

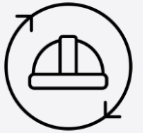
- La création de nouveaux emplois industriels de qualité vue comme une opportunité pour le territoire
- Des questionnements sur la concomitance des projets et une potentielle concurrence conduisant à des débauchages entre industriels
- Des attentes contrastées entre des emplois qui bénéficieraient aux populations locales et la nécessité d'attirer des talents extérieurs au territoire
- Des questionnements sur les types d'emplois recherchés, les conditions de travail, les structures de dialogue social qui seront mises en place

SUR LA QUALITÉ DE L'AIR ET LES RISQUES INDUSTRIELS



Sur la qualité de l'air :

- Une présentation appréciée de l'exhaustivité des polluants présents et la comparaison avec les industries sidérurgiques traditionnelles
- De très nombreux questionnements sur les mesures envisagées pour éviter les envols de poussière de minerai de fer ou de DRI : des attentes d'engagements une fois les études menées, qui devront s'appliquer à l'ensemble de la chaîne du minerai



Sur les risques industriels :

- Une pédagogie nécessaire sur les conditions du classement SEVESO
- Un rappel que l'usine GravitHy devra respecter les PPRT existants
- Des interrogations sur le devenir de l'oxygène issu de la production d'hydrogène, sur le stockage tampon d'hydrogène, sur le plan d'intervention
- Une compréhension du rôle de la torche comme équipement de sécurité pour l'hydrogène
- Plus globalement, des attentes de réponses une fois que les études techniques auront été menées et que l'étude de dangers pourra être formalisée



Des questionnements sur les nuisances pour le voisinage concernant le bruit et sur l'impact paysager de la tour DRI



Le réseau
de transport
d'électricité

SUR LE BESOIN EN ÉLECTRICITÉ ET L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Elisabeth LIMAGNE

RTE Méditerranée

Responsable des raccordements

Projets H2V – Gravithy – CARBON

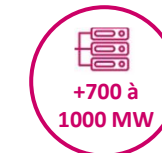
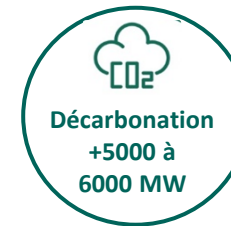
Une adaptation indispensable du réseau électrique régional



- Postes électriques 400 000 volts
- Ligne 400 000 volts
- Postes électriques 225 000 volts
- Ligne 225 000 volts



Une consommation régionale qui pourrait quasiment doubler d'ici 2030



- Évolution des usages des particuliers et du secteur tertiaire
- Décarbonation
- H2
- Réindustrialisation
- Développement des Datacenters

- Utilisation des capacités existantes
- Optimisation et renforcement du réseau
- Développement du réseau

Les enseignements de la concertation pour RTE

Sur le raccordement du projet GravitHy :

- Un besoin en approvisionnement électrique perçu comme très conséquent
- Plus globalement, des interrogations, levées par RTE, sur la capacité du parc de production national à supporter l'ensemble des besoins industriels liés à la décarbonation
- Peu de questionnements sur le raccordement propre mais davantage sur la nouvelle ligne 400 kV qui permettrait, entre autres, ce raccordement



Sur les besoins en électricité des projets H2V Marseille Fos et GravitHy :

- La **réunion commune** aux projets H2V Marseille Fos et GravitHy, dédiée aux besoins en électricité des deux projets, répondait à une **forte demande** des habitants et des acteurs du territoire.
- Des **échanges approfondis** sur les **perspectives régionales** en matière de **transition énergétique** et une **documentation détaillée** sur la **nouvelle ligne électrique 400 kV** sont attendus.



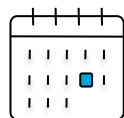
Focus nouvelle ligne électrique 400 kV :

- ✓ Un **réseau régional de transport d'électricité à mettre à niveau** pour faire face aux enjeux de **transition énergétique** et **d'électrification des usages**, à la fois pour les ménages et pour les industriels du territoire.
- ✓ Une attente de précisions sur **le tracé**, **l'intégration paysagère** et sur **les impacts environnementaux** de la future ligne 400 kV a été exprimée lors de la concertation.
- ✓ Une **concertation préalable avec le public est prévue début 2024 (12/02/24 au 07/04/24)** sur la base :
 - ✓ d'un dossier de concertation disponible lors de la concertation
 - ✓ de plusieurs réunions publiques et rencontres de proximité (concertation mobile)
 - ✓ d'un site Internet dédié

Planning concertation préalable nouvelle ligne électrique 400 kV

Une concertation préalable du public sera menée au titre du Code de l'Environnement pour les projets de lignes électriques de tension supérieure ou égale à 400 kV et d'une longueur supérieure à 10 km.

La concertation préalable se déroulera sous l'égide du Préfet sur une durée de 8 semaines du 12 février au 07 avril 2024 :



**Réunion
publique 1**
Février 2024

**Ouverture de
la
concertation**

Ateliers thématiques sur les enjeux territoriaux au regard du projet de RTE



Concertation mobile dans les communes concernées par le projet

**Réunion
publique 2**
Avril 2024

**Clôture de la
concertation**

Plateforme internet participative

LE POINT DE VUE DE GRAVITHY SUR LA CONCERTATION



Des efforts menés, avec le concours et l'exigence des garants pour une concertation qui se voulait exemplaire :

- Une **concertation longue** (sur 9 semaines, 7 réunions publiques), avec de nombreuses modalités complémentaires avec des formats variés et pour certains nouveaux (comme le débat radio)
- Une **progression dans les échanges et le niveau de détail**, au travers des fiches complémentaires et des présentations thématiques, qui ont challengé la maîtrise d'ouvrage
- Une **participation** sans doute émoussée par l'addition de concertations mais **qui a su mobiliser** :
 - A la fois **des gens nouveaux** dans les différentes villes où se sont déroulées des modalités
 - Des **intervenants nouveaux** qui ont permis des éclairages et des prises de recul sur les problématiques abordées, comme la DREETS ou le Réseau Action Climat

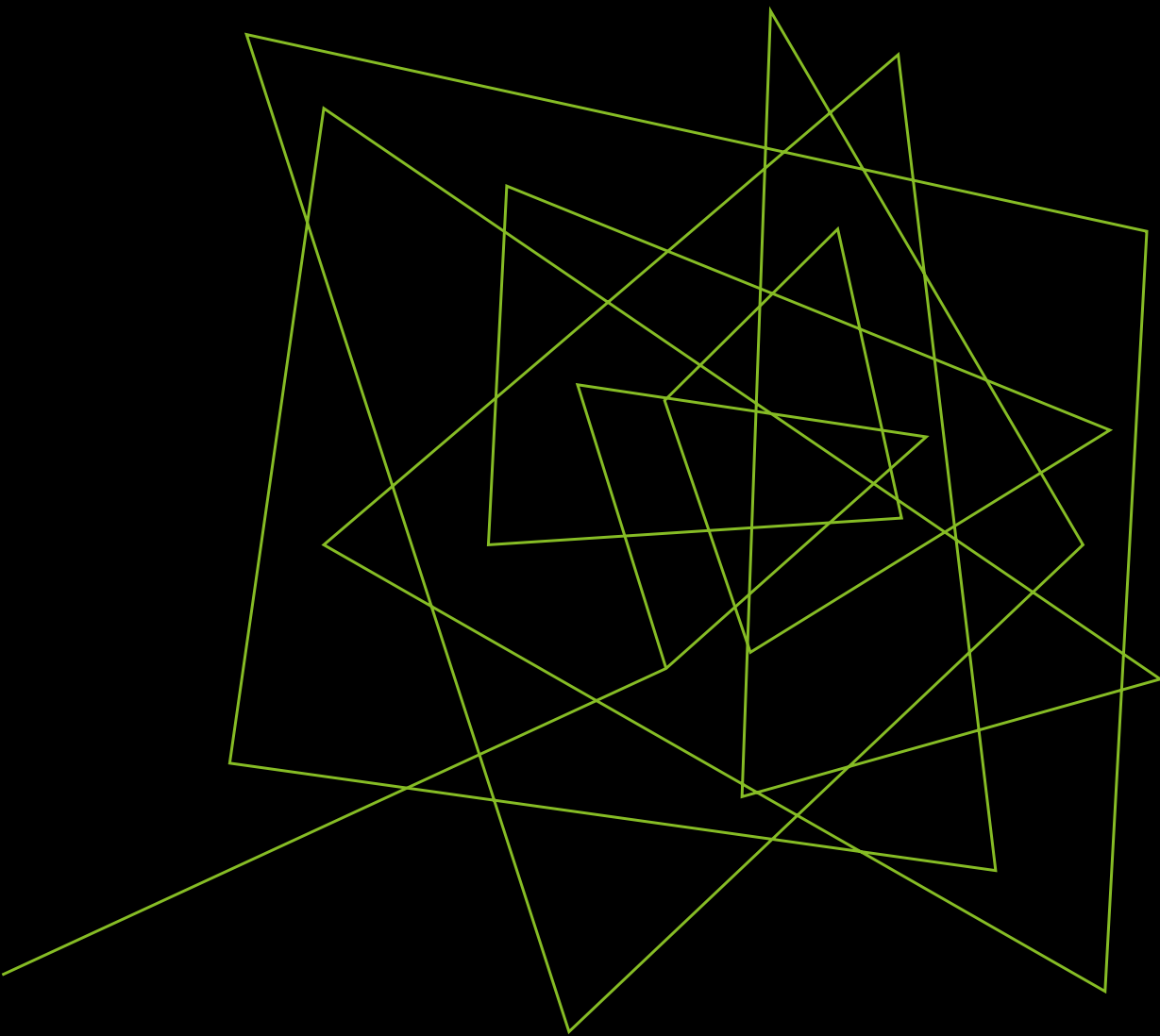
Une démarche enrichissante pour GravitHy



Des échanges et des attentes qui éclairent GravitHy pour la suite des études et pour la suite du dialogue en concertation continue

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

- Lever la main pour demander la parole
- Attendre d'avoir le micro pour parler (les réunions sont enregistrées)
- Se présenter avant de prendre la parole
- Poser une question en lien avec la thématique
- Interventions ou questions courtes et réponses synthétiques, afin que tout le monde puisse s'exprimer
- Toutes les questions appellent une réponse (contrairement à l'expression des points de vue)



SYNTHÈSE DES GARANTS



**CONTINUEZ À CONTRIBUER EN
LIGNE JUSQU'AU 31 JANVIER**

www.concertation-gravithy.fr